

3b Plan Local d'Urbanisme

Sévignacq-Meyracq - Partie Nord-Est

Zonage réglementaire provisoire

MARS 2017

Zonage réglementaire	Prescriptions
<ul style="list-style-type: none"> UA - Zone urbaine à vocation dominante d'habitat : Bourg et quartiers anciens UAJ - Zone à vocation de jardins urbains UB - Zone urbaine à vocation dominante d'habitat : Extension du bourg et des quartiers anciens et hameaux de Lagunquie UBA - Zone urbaine à vocation dominante d'habitat : Extension du bourg et des quartiers anciens - Laraillet - Laffore UBB - Zone urbaine à vocation dominante d'habitat : Extension du bourg et des quartiers anciens - Le Boala UBS - Zone urbaine à vocation d'action sociale ou de santé UY - Zone urbaine à vocation d'activités artisanales et industrielles UYA - Zone urbaine à vocation d'activités artisanales et industrielles 1AU - Zone à urbaniser à vocation dominante d'habitat, services et commerces 1AUy - Zone à urbaniser à vocation d'activités artisanales, de commerces et d'activités de services 2AU - Zone à urbaniser destinée à être ouverte à l'urbanisation après révision du P.L.U. 	<ul style="list-style-type: none"> PPR zone verte : urbanisation possible sous réserves PPR zone jaune : zone d'expansion des crues PPR zone orange : zone soumise à des risques importants PPR zone rouge : zone soumise à des risques importants Zone de recul - 75m Zone humide du bassin de rétention et ses abords Périmètre Monument historique Emplacement réservé Secteur comportant des O.A.P. Élément de paysage à protéger ou à mettre en valeur Élément de paysage à protéger ou à mettre en valeur Bâtiments pouvant changer de destination Secteur sensible du point de vue patrimoine archéologique Zone non edificandi autour de la tête de l'ancien puits d'hydrocarbures Ancien puits REBENACQ d'Exploration d'hydrocarbures
<ul style="list-style-type: none"> A - Zone agricole N - Zone naturelle Nt - Zone naturelle à vocation d'activités liées au tourisme Nco - Zone naturelle à vocation de corridor écologique 	<p>Informations complémentaires</p> <ul style="list-style-type: none"> Secteur sensible du point de vue patrimoine archéologique Zone non edificandi autour de la tête de l'ancien puits d'hydrocarbures Ancien puits REBENACQ d'Exploration d'hydrocarbures

N°	Description
1	ER Emplacement réservé pour création d'un parking et d'une liaison vers la maison de retraite
2	ER Emplacement réservé pour élargissement du chemin rural de Houegnacq
4	Parc du château Druon, du foyer de vie « Lou Rey » et des habitations situées au nord entre la route de Ste Colome et la RD934
5	Coeur du hameau de Meyracq et parc de l'ancienne Chapelle
6	Zone humide du bassin de rétention et ses abords
7	PPR zone jaune : zone d'expansion des crues
8	PPR zone orange : zone soumise à des risques importants
9	PPR zone rouge : zone soumise à des risques importants
10	PPR zone verte : urbanisation possible sous réserves
11	Périmètre Monument historique - Eglise St Pierre (Sévignacq-Meyracq)
12	Périmètre Monument historique - Château d'Etigny (Sévignacq-Meyracq)
13	Périmètre Monument historique - Château (Ste Colome)
14	Périmètre Monument historique - Eglise St Sylvestre (Ste Colome)
15	Périmètre Monument historique - Hôtel de Pouts (Arudy)
16	Ancienne fontaine
17	Ancien puits REBENACQ d'Exploration d'hydrocarbures
18	Secteur sensible du point de vue patrimoine archéologique : Eglise Saint Pierre
19	Secteur sensible du point de vue patrimoine archéologique : l'Hermitage
20	Secteur sensible du point de vue patrimoine archéologique : Eglise Saint Saturnin de Meyracq

1 : 5 000
Sources : DGFIP, Cadastre
Projection : RGF93-Lambert93

